



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 1278

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Alain Suguenot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Suguenot. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'intérieur.

L'actualité récente, et singulièrement l'arrestation de deux ressortissants français en Italie dans le courant du mois de novembre - que nous venons seulement d'apprendre il y a quarante-huit heures -, nous prouve que les menaces terroristes sont toujours aussi présentes, même si nous l'avions quelque peu oublié.

Cela démontre qu'elles peuvent intervenir à tout moment sur le sol européen, et notamment sur le sol national, comme l'arrestation de ces deux membres présumés d'Al-Qaïda en témoigne, alors qu'ils projetaient d'intervenir directement en Angleterre et en France.

Le terrorisme, qu'il soit d'origine intégriste ou autonomiste, est un fléau majeur, dont nous avons encore en tête les images d'épouvante d'un passé récent. Des rumeurs insistantes font état de propositions d'organisations terroristes afin d'enrôler des kamikazes. Lorsque l'on connaît la folie meurtrière et les actions similaires déjà menées par Al-Qaïda, l'on peut raisonnablement s'inquiéter et il me semble qu'il ne faut surtout pas relâcher notre vigilance.

Nous connaissons tous ici votre engagement, madame la ministre. Pouvez-vous nous indiquer quelles sont les menaces qui pourraient concerner l'Europe et notre pays en particulier ? Quels sont les moyens mis en oeuvre dans la lutte contre le terrorisme ? Quels sont les résultats - nous savons qu'il y en a - déjà obtenus par la lutte anti-terroriste sur notre territoire ? Enfin, quelles sont les mesures que vous entendez prendre dans les prochains jours contre cette nouvelle manière de faire la guerre, véritable épée de Damoclès sur nos démocraties ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député, si la France n'est pas plus menacée que d'autres pays, il va de soi qu'elle ne l'est pas moins. En 2008, 80 activistes islamistes ont été interpellés, ainsi que 39 membres ou proches de l'ETA. Depuis le début de l'année, 11 activistes islamistes et 30 individus en lien avec le mouvement terroriste ETA ont également été interpellés.

Il est évident que cela doit susciter notre vigilance, laquelle repose sur deux éléments : la sécurisation, bien entendu, et aussi le renseignement. Nous oeuvrons à la sécurisation par le biais du plan Vigipirate qui, chaque jour, mobilise 3 400 policiers, gendarmes et militaires. À l'heure actuelle, nous sommes toujours en Vigipirate rouge.

Quant au renseignement, la DCRI dispose aujourd'hui d'un maillage territorial qui lui permet d'agir avec beaucoup d'efficacité. Il s'agit avant tout de déceler les filières de recrutement de djihadistes. Il s'agit également de surveiller Internet, que les islamistes utilisent de plus en plus pour recruter ou pour mener des opérations. Le projet de LOPSI que je vous soumettrai prochainement donnera aux services de renseignement de nouveaux moyens juridiques, techniques et financiers pour remplir leur rôle.

S'agissant de l'opération que vous évoquiez à l'instant, les individus en question sont connus, pour des opérations de propagande, de recrutement, et pour leur appartenance à des filières. Pour autant, je puis vous

indiquer que nous n'avons aucun élément nous permettant de penser sérieusement à une menace d'attentat sur Roissy. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1278

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mai 2009